

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSDC	Date	4 juillet 2026
Numéro	26.149	Heure	14h09

Auteur-e(-s) : Groupe Vert'Libéral		Lié à (facultatif) : ad
Titre : Contrôles du SCAV et réductions de jauges selon le respect des normes incendie		
Contenu (questions posées au Conseil d'État) : L'actualité récente reportait des cas de réductions de jauges dans les établissements publics et de restauration, et d'annulation d'événements à la suite de contrôles du respect des normes incendie qu'impose logiquement le drame de Crans-Montana. Dans certains cas, cette réduction peut être très importante, sans période transitoire pour mise en conformité et de manière disparate dans le canton, ce qui pose la question de la coordination cantonale et intercommunale et des délais pour mise en conformité. – Les exigences et procédures appliquées sont-elles identiques dans toutes les communes du canton ? – Les établissements sont-ils traités selon des critères uniformes ? – Comment garantir l'égalité de traitement entre établissements comparables ? – Quel délai raisonnable doit être accordé aux exploitants et propriétaires pour réaliser d'éventuels travaux ? – Comment tenir compte des contraintes techniques, architecturales et patrimoniales des bâtiments anciens ?		
Développement (commentaire aux questions) : Sans remettre en cause les motifs de ce renforcement des exigences, nous relevons la temporalité liée à ces contrôles. Les établissements contrôlés sont contraints, peut-être plus tôt que leurs éventuels concurrents, à baisser les jauges avant que les contrôles n'aient eu lieu dans tous les autres établissements. Cette situation est aussi fortement dépendante du contexte immobilier, notamment selon que le restaurateur est propriétaire de ses locaux ou locataire. Dans ce second cas, les démarches dépendent du propriétaire ou de la gérance, ce qui est susceptible d'engendrer des délais. La diversité des situations interroge ainsi les conséquences immédiates de ces réductions de jauges et l'impact durable qu'elles peuvent avoir sur les établissements qui doivent se mettre en conformité.		

Demandes spécifiques liées au traitement	
Urgence	OUI
Développement oral	OUI
Réponse orale	OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Maxime Auchlin		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Brigitte Leitenberg	Blaise Fivaz	Mireille Tissot-Daguette
Mauro Moruzzi	Jennifer Hirter	